



N° OJ : 80

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

**Objet :** Culture.- Asbl "Amadeus & Co".- Subside spécifique : 8.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl "Amadeus & Co";

Vu les crédits prévus aux articles 77210/33202 et 56110/33202 du budget ordinaire 2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrêté :

Article unique : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 8.000,00 EUR à l'attention de l'asbl "Amadeus & Co" pour l'organisation du "Festival Midsummer Mozartiade 2021" réparti comme suit:

- 1) 4.000,00 EUR à l'article 56110/33202 du budget ordinaire 2021;
- 2) 4.000,00 EUR à l'article 77210/33202 du budget ordinaire 2021.

Annexes :